
Ref. Doc. : 2500-4381080-1

A : Service de presse / CGC

Mot-Clé : CGC



FRANCE CULTURE

EN TOUTE FRANCHISE – Le 16/02/2010 – 07:12:41

Invitée : Danièle KARNIEWICZ, présidente de la CNAV

JOURNALISTE

Vous interrogez Danièle KARNIEWICZ, présidente CFE-CGC du conseil d'administration de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.

RENAUD CANDELIER

Bonjour madame.

DANIELE KARNIEWICZ

Bonjour.

RENAUD CANDELIER

Alors, 5 mois pour discuter des retraites et rédiger un projet de loi, c'est suffisant selon vous ?

DANIELE KARNIEWICZ

C'est suffisant selon moi, dans la mesure où on a déjà tous les éléments de débat. Les réflexions durent depuis des mois, voire des années, sur les retraites, donc je crois qu'il y a tous les éléments de décision qui sont disponibles aujourd'hui.

RENAUD CANDELIER

Ce qui va se passer entre avril et le mois de septembre, ce sont une concertation ou une négociation ?

DANIELE KARNIEWICZ

C'est l'Etat qui décide, c'est le Parlement qui va décider en matière de retraite.

RENAUD CANDELIER

Donc il n'y a pas de négociation ?

DANIELE KARNIEWICZ

C'est de la concertation avec les partenaires sociaux.

RENAUD CANDELIER

Hier soir cinq organisations syndicales ont appelé à faire grève et à manifester le 23 mars, sur l'emploi, les salaires, les retraites. La CGC a réservé sa signature, pourquoi ?

DANIELE KARNIEWICZ

D'abord parce que la CGC est en congrès à partir de demain, donc ce sera une nouvelle équipe en fin de semaine qui sera désignée à la tête de la

Tous droits réservés

KANTAR MEDIA

TEL : 01.47.67.18.00

FAX : 01.47.67.18.01

desk.tvradio@kantarmedia.com

confédération, et puis parce qu'il y a beaucoup d'éléments dans cette manifestation, et ça vaut la peine de décanter un peu chaque élément pour voir si on s'associe sur toutes les thématiques.

RENAUD CANDELIER

L'année dernière il y a eu un certain nombre de manifestations, de journées de grève, à l'appel d'une intersyndicale, avec des thématiques très variées, c'est le cas une nouvelle fois. Pourquoi est-ce que vous n'acceptez pas le fait qu'il puisse y avoir divers mots d'ordre ?

DANIELE KARNIEWICZ

Notamment parce que dans cet ensemble de problématique il y a aussi les retraites et qu'en matière de retraite nous on pense qu'il est urgent de faire quelque chose. Donc il est urgent, en 2010, de prendre des décisions pour pérenniser notre système de retraite.

RENAUD CANDELIER

Pour terminer, sur le front syndical, ça veut dire qu'il est éclaté, notamment sur cette question des retraites ?

DANIELE KARNIEWICZ

Pas encore puisque notre décision sera prise en début de semaine prochaine, donc on ne peut pas le dire encore.

RENAUD CANDELIER

Le chef de l'Etat s'est engagé à ne pas baisser le montant des pensions, est-ce que vous lui faites confiance sur ce point ?

DANIELE KARNIEWICZ

Je crois en tout cas que c'est un élément important pour le rendez-vous 2010.

RENAUD CANDELIER

Qu'est-ce que ça veut dire exactement ?

DANIELE KARNIEWICZ

Ça veut dire que la question à poser aux Français ce n'est pas de savoir s'ils veulent travailler plus ou payer plus pour les retraites, ce n'est pas ça le fond du problème. Le fond du problème c'est de dire avec quel niveau de vie on veut passer ses 20, 25 ou 30 ans de retraite. Et la question fondamentale c'est de dire, quand je pars en retraite, avec quel pourcentage je pars de mon dernier salaire. Ça c'est important de ne pas le laisser baisser, c'est l'élément sur lequel les gouvernements ont souvent joué, et trop joué. Ça veut dire que l'ajustement s'est fait par la baisse des pensions. Et moi je crois qu'il faut refuser de retourner dans une société où les personnes âgées pourraient être plus pauvres.

RENAUD CANDELIER

Et pour revenir sur le gouvernement, vous pensez, vous lui faites confiance aujourd'hui, pour ne pas aboutir in fine à une baisse des pensions ?

DANIELE KARNIEWICZ

Aujourd'hui le président dit, on va stabiliser le niveau des pensions, donc je n'ai pas de raison de ne pas le croire, et au contraire je veux le croire. Par

contre, pour faire ça, je suis bien consciente du fait qu'il va falloir faire des efforts.

RENAUD CANDELIER

Comment est-ce qu'on fait ?

DANIELE KARNIEWICZ

Déjà, pour combler le déficit actuel et pour garantir ce niveau. Et vous savez qu'en matière de retraite, et d'efforts, il n'y a que trois leviers, je le répète fréquemment, c'est d'abord le niveau des pensions, donc si on ne bouge plus on n'a plus de marge de manœuvre là-dessus. Il nous reste comme leviers, les cotisations ou l'assiette de cotisations, et après la durée d'activité.

RENAUD CANDELIER

Qu'est-ce que vous privilégiez à la CFE-CGC ?

DANIELE KARNIEWICZ

Je pense... alors les deux. Je pense qu'un cocktail des deux est envisageable, sachant qu'on sait tous que les marges de manœuvre sur les prélèvements obligatoires sont assez faibles aujourd'hui, mais il ne faut pas exclure une hausse des cotisations. Il ne faut pas exclure notamment d'aller chercher toutes les niches sociales fiscales, donc d'élargir l'assiette, et puis il faudra aussi de toute façon, parce que c'est l'élément qui est le plus marquant, mettre sur la table le problème de la durée de cotisations.

RENAUD CANDELIER

Est-ce que les entreprises doivent payer plus que les salariés aujourd'hui ?

DANIELE KARNIEWICZ

Quand on parle de taux de cotisations, les deux taux sont envisagés, ça veut dire la part employeur et la part salarié, bien sûr.

RENAUD CANDELIER

Et la part employeur doit, elle, être augmentée, ou en tout cas supérieure ?

DANIELE KARNIEWICZ

Oui, je pense que oui. Je pense que ça fait aussi partie du débat, et du consensus à trouver, à la fois un effort des employeurs en termes de cotisations, et sans doute un effort des salariés en termes de durée d'activité.

RENAUD CANDELIER

Vous vous êtes beaucoup exprimée sur la pénibilité pour qu'elle soit prise en compte dans le mode de calcul des retraites. Hier le chef de l'Etat a fait savoir que des discussions interviendront en parallèle de celles sur les retraites, qu'est-ce que vous avez compris à ce « en parallèle » ?

DANIELE KARNIEWICZ

En fait moi je m'exprime beaucoup sur la pénibilité parce que je pense que le débat pénibilité est lié au débat sur la durée d'activité, bien sûr, puisque les salariés qui sont un peu usés, cassés par le travail, c'est difficile pour eux d'envisager de rester au travail plus longtemps. Par contre je suis complètement d'accord, c'est un débat parallèle à celui des retraites. Ça veut dire que dans aucun pays, dans aucun pays, le problème de la pénibilité est traité par le

système de retraite. Donc il faut prévoir des sorties, peut-être anticipées, d'activité, quand on ne peut plus garder les gens dans l'emploi, mais c'est de l'invalidité ou de l'inaptitude, c'est autre chose comme mécanisme.

RENAUD CANDELIER

Au mois de juillet, après 3 ans de négociations, le patronat a jeté l'éponge sur cette question de la pénibilité, il y avait des discussions avec les syndicats, est-ce qu'il y a aujourd'hui, encore, des marges de négociation avec le gouvernement ?

DANIELE KARNIEWICZ

Vous savez, le problème majeur de négociation c'était qui paye ? c'est d'abord de savoir qu'est-ce qu'on prend en pénibilité, parce que ça a l'air simple, c'est en fait très compliqué, de savoir quels sont les métiers qui ont vraiment un impact d'usure sur la santé, comment on les prend en compte et qui paye ? C'est-à-dire est-ce que c'est la solidarité nationale ou est-ce que c'est partagé avec les employeurs.

RENAUD CANDELIER

Merci Danièle KARNIEWICZ, présidente de la CNAV. 07:18:17. FIN-